

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE BOGO

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE
LA COMMUNE DE BOGO

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FARTH NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

BOGO COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD OF BOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS TRIPLES
3X2X1.5 : AXE BOGO-BAGALAF, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics de MINTP au titre de l'exercice budgétaire 2026, Le Maire de la Commune de BOGO, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) dalots triples 3x2x1.5 : axe Bogo - Bagalaf, dans la Commune de Bogo, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord ci-après :

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Série 000 - Installation

Série 100 - Nettoyage et terrassements

Série 300 - Assainissement - Drainage

Série 400 - Ouvrage d'Art

Série 500- Signalisation et équipements sécurité

Série 600- Divers

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'art et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres et appartenant à une catégorie ou cotisation des entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics dans le cadre de la contractualisation des marchés publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDVEL au titre de l'**Exercice budgétaire 2026, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessous** pour un coût estimatif TTC de **Soixante Dix millions (70 000 000) de francs CFA**.

FINANCEMENT	LIEUX	IMPUTATION/AUT DEP	LIBELLE IMPUTATION	MONTANT PREVISIONNEL
MINDDVEL	Axe Bogo - Bagalaf		Construction de deux (02) dalots triples 3x2x1.5	70 000 000

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bogo, au numéro de téléphone **697 67 54 54** BP 16 Bogo.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de BOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **Soixante mille (60 000) Franc CFA** à la Recette Municipale de BOGO au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**Volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de **même couleur non blanches**.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de BOGO, au plus tard le **02 avril 2026** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2026 DU 11 mars 2026

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX
(02) DALOTS TRIPLES 3X2X1.5 : AXE BOGO-BAGALAF, DANS LA COMMUNE DE BOGO,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

Financement : BIP MINDDVEL – EXERCICE 2026

Délai d'exécution : quatre (04) mois

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **Sept cent mille (700 000)** de francs CFA et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres et récépissé de consignation délivré par la CDEC.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 02 avril 2026 à 14 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de BOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **quatre (04) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres;

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la Caution de Soumission et récépissé de consignation délivré par la CDEC ;
- Absence de la copie de catégorisation ou du récépissé de dépôt de dossier y afférent
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier de soumission ;
- Fausse déclaration dans le Dossier de soumission ;
- Dossier incomplet ou pièces non conformes à produire dans les 48 heures.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète à produire dans les 48 heures ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de BOGO, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de BOGO, dès publication du présent avis.

BOGO, le **11 MARS 2026**

Le Maire,
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Hamidou Lawane
Ahmadou